L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI, 11 SEPTEMBRE 1889.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, [illegible] à l'arrivée des trains du chemin de fer [illegible] partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville :

TOUS LES JOURS (le dimanche et le mercredi exceptés) à l'arrivée du train de 4heures P. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS:

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Mobiel's landing:

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.

Prix (aller et retour) pour toutes les localités, ce jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Canal.

W. G. COYLE & CIE, Agent.

14 mai— No. 47 rue Carondelet.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues [illegible] et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 7 sept.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 14 sept.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 21 sept.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine............$100 et $120 et au-dessus, selon les accommodations.

Deuxième classe............$60

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nile-Orléans,
61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 11 septembre, à 5 P. M.

[illegible] ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

HUDSON, Capt. Freeman.

[illegible] au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine............$40
Entrepont............20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
sept—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Mississippi Valley ROUTE.

Louisville, New Orleans and Texas RAILWAY.

Arrivées.	Départs.
No1 Fast mail 9:00a.m.	No2 Fast mail 4:00p.m.
No3 Express 5:43p.m.	No 4 Express 8:05a.m.
No5 Baton Rouge accomm'tion, 10:10a.m.	No 6 Baton Rouge accomm'tion, 4:10p.m.

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars-dortoirs Pullman entre la Nouvelle Orléans, Memphis et autres endroits jusqu'à Vicksburg. Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Les trains Nos 3 et 4 vont entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg. Les trains Nos 5 et 6 vont entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et autres endroits sur le N. J. & C.; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V & M. RR.; à Memphis, avec les lignes divergentes sur Little Rock, Hot Springs, Kansas City, St-Louis, Chicago, Louisville, les villes de l'Est et tous les points du Nord.

Bureau pour les billets: 61 rue St-Charles.

P. R. ROGERS, R. F. REYNOLDS,
Agt. gén. pass. Commercial Agent.
R. W. HOW, A. M. COOKE,
Agent-gén. p. pass. Ass. G. M.
Memphis, Tenn. Nile-Orléans, Lne.
4 nov—

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 95 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 34 au Chartres et au dépôt, coin Presse et Levée.

R. H. Garratt, D. G. Edwards,
Div. Pass. agent, Gen'l Pass. agent,
Nile-Orléans, Lne. Cincinnati, O.
24 mars—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Fe. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily......7:15 am	Atlantic Express, daily......8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:30 pm	New Orleans, Express, daily....8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nile-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

CHLORO-NAPTHOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures. 7juil—3m

---

Dix-neuvième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

[illegible]

Les tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 12 janvier 1889.

GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les crédits profits s'élevant à $30,315 95, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1889.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Bureau : No 33 rue du Camp.

QUATORZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888 :

[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nile-Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende de CINQ POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. HIRSCHBERG,	JNO. FITZPATRICK
T. PRUDHOMME,	PETER BLAKE,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. M. SEWARD,
P. DOMER,	[illegible]
JACOB SCHOEN,	[illegible]
I. N. MARKS,	[illegible]
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	[illegible]
A. A. MAGINNIS.	GEO. SEYBMANN.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

[illegible]

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre de premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888) CINQ POUR CENT, comme intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de placer $34,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	W. B. Thompson,
G. W. Sentell,	Walter C. Flower,
I. L. Lyons,	Jos. Vignes,
Colonel T. L. Macon,	[illegible]
H. Landry,	J. H. Walsh,
Chas. Holloway,	J. S. Waterman,
F. J. Odendahl,	Frederick Wing,
W. A. Phelps,	P. Werlein,
W. G. Wheeler,	A. M. Silverman,
J. M. Frankenbush,	A. G. Lobdell,
Simon B. Mars,	Lloyd R. Coleman,
P. J. Oechsner,	O. Hernandez,
H. L. Gatson,	[illegible]
J. A. Bensman,	J. A. O. Wadsworth,
	A. M. Delavallade

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires [illegible]

[illegible]

AVIS [illegible]

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

ASSURANCES.

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, [illegible]

[illegible]

Cet exposé est une copie, juste et correcte des livres de la compagnie.

(Signé) [illegible], Président.
[illegible], Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 15 du courant, [illegible] payable sur demande.

DIRECTEURS.

[illegible]

15 jan—1an

SERVEZ-VOUS du Chloro-Naptholeum pour détruire les punaises [illegible]

7 juil—3 m.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile: liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les dossiers d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits devront être adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
Athénée Louisianais,
P. O. Box 796.

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

"HOME"

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Pour l'année passée fin le 31 décembre 1888

[illegible]

Nous, soussignés, [illegible]

THOS. SEXTON, Président.

JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bagle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Rowland, membres du comité de finance de la Compagnie d'Assurance de la Home, [illegible]

[illegible]
W. T. HARDIE,
E. ROWLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce [illegible] jour de janvier 1889.

JAMES FAHEY, Notaire.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Stallone et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Dounibene et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 13, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 25, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebiave.
128 Mars et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Bayonne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
613 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Bureau et Dauphine.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 10 septembre 1889.

[illegible]

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

[illegible]

MARCHÉ MONÉTAIRE.

[illegible]

CHANGE.

[illegible]

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 a. m.

$1,000 Louisiane 4 s............. 96½

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

[illegible]

Appel de 2 p. m.

45 actions du Crescent City RR. Co..... 81

Après l'appel de 2 p. m.

$2,000 Bons à prime............... 126½

Sales Unlisted Securities.

[illegible]

ACTIONS ET BONS.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[illegible]

MARCHÉ DE LA NILE-ORLÉANS.

SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

[illegible]

MARCHÉS DIVERS.

[illegible]

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Ferme.

Coton: Middling Gulf 11⅛.

FUTURS.

[illegible]

MOUVEMENT DU COTON.

[illegible]

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

Stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MÉLASSE.

[illegible]

RIZ.

[illegible]

FARINES.

A LA BOURSE.

[illegible]

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

[illegible]

PROVISIONS

A LA BOURSE.

[illegible]

HORS DE LA BOURSE.

[illegible]

[illegible]

FRUITS ET NOIX.

[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

[illegible]

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.

[illegible]

CHARBON

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

[illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

[illegible]

CHLORO-NAPTHOLEUM devrait être employé dans les lieux d'aisance, [illegible] 7juil—3m

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GOTTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Goettier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 milligr. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît très instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je conclus, d'après la composition ci-dessus donnée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvania. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

" Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albouisi, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

FEUILLETON.

No 14. Commencé le 27 août.

CALOMNIÉE.

PAR JEAN COURTI.

XVIII

—Suite—

—C'est aussi mon avis, général, mais vous ne pensez pas à sa famille. Ma tante et mes cousines sont vaines et orgueilleuses; elles ne pardonneraient pas à leur fils et à leur frère de vouloir m'épouser. Non, ma mère n'a déjà été que trop humiliée et elle ne le sera plus. Mes projets sont arrêtés: nous irons vivre en Bretagne, à la campagne, la vie n'y est pas chère, nous serons [illegible]. Je ne vous aurais pas si [illegible] riche, général, et je pensais que vous viendriez peut-être [illegible] cette [illegible]. La récompense de mon sacrifice est [illegible] de vous rendre heureux, ma mère et vous [illegible] à cette [illegible] la vôtre [illegible]. Je ne vous [illegible] pas que [illegible], mais une grande douleur de [illegible], et je me disais: "Je consacrerai à ma mère mes souffrances, mais le [illegible] tout bien seul, mon père, si dans les [illegible] de faiblesse, il me reviendra, le mal [illegible] me console en pou."

Le général, touché jusqu'aux larmes de la naïve confiance d'Anna, l'attira à lui et l'embrassa sur le front.

—Chère enfant, lui dit-il, vous me rendez heureux en adoptant un pauvre vieillard comme moi, et si jamais vous partez, j'irai vivre en Bretagne, comme vous, je le veux bien; [illegible] nous ne sommes pas encore là. Songez que si la Providence nous envoie la souffrance elle nous donne aussi des heures de joie en compensation. Ainsi, voyez ce qui m'arrive; j'étais seul, abandonné, vivant en la compagnie de mes domestiques, et je vous ai rencontrée, votre mère et vous, et mon pauvre cœur desséché est sorti de ses cendres. J'ai entendu sa voix qui me disait: "Allons, vieillard, sèche tes larmes, voici l'heure de la revanche. Je te mets en présence de deux anges que tu aimes et qui ne seront pas ingrates." On serait tenté parfois douter de Dieu même. Il agit au-delà des malheurs qui nous semblent foudroyants, mais il a un but. La folie de votre pauvre mère est l'exemple; ce malheur va être le véritable lien de notre vie de famille, il m'a permis de venir à vous, de vous offrir cette maison et vous ne sortez pas venus sans ce douloureux événement. Il a fallu que vous y fussiez contrainte et forcée par les circonstances, n'est-ce pas, petite orgueilleuse? Je vais joindre à notre bon docteur les meilleurs spécialistes, afin de guérir au plus vite notre chère malade, et une fois la guérison venue, je vous emmènerai aussi mes projets, car vous n'avez pas été seule à en former, mademoiselle.... Si vous ne consentez pas aux miens, je me conformerai aux vôtres, et nous irons vivre en Bretagne.

Anna sourit à son vieil ami, le remercia avec effusion, et elle ensuite pria Georges et le docteur auprès de sa mère. Celle-ci se reconnaissait pas ses; cependant ses yeux se fixèrent un instant sur sa fille qui venait d'entrer. Un éclair d'intelligence traversa le cerveau de la malheureuse folle, qui prononça distinctement le nom d'Anna.

Elle m'a reconnue! s'écria la jeune fille. Vous avez bien entendu, n'est-ce pas? Elle a prononcé mon nom. Mère, chère mère, je te [illegible], n'est-ce pas? [illegible] que je te suis [illegible]....

Mme de Ploërnel resta silencieuse.

—Prenez patience, mademoiselle, ce la guérison, dit le docteur. Votre mère [illegible] à une amélioration sans qu'elle en soit surprise.

On se réunit peu après pour le dîner. Georges et le docteur avaient été invités. Pour le paresseux depuis la maladie de sa mère, Anna oublia les émotions cruelles qu'elle avait ressenties. On causa intimement. Le docteur raconta ses luttes pour la vie. Il était le fils d'une pauvre veuve qui avait fait les plus grands sacrifices pour lui donner de l'instruction et lui ouvrir une carrière honorable. Le jeune étudiant avait souvent dîné d'un morceau de pain, tantôt donnant une répétition, tantôt mettant à jour une comptabilité; mais il avait gagné enfin tous ses diplômes. Alors étaient venus le souci de se créer une clientèle, la recherche du premier malade parfois introuvable. Et il ne l'avait rencontré qu'en descendant luimême dans la rue, épiant le long de celle-ci où à l'angle du carrefour l'accident qui lui permettrait d'intervenir en faveur de quelque humble victime attendant le passage du premier venu.

—Et ce client devait me venir ainsi! s'écria le docteur avec bonne humeur. Un jour, boulevard de Courcelles, à l'angle de la rue Lévis, une femme, portant un enfant dans ses bras, fut renversée par l'omnibus Bastille-Wagram. La pauvre femme fut grièvement blessée; l'enfant, qu'elle avait eu la présence d'esprit de jeter de côté, ne fut que contusionné. Je soignai cette malheureuse ainsi que le poupon. Moi-même je rapportai l'enfant à sa mère. Je laisse à penser la reconnaissance des parents, qui ne m'aient assisté pour accroître. Ils furent mes premiers clients; les autres vinrent ensuite. Coup-là m'avaient porté bonheur.

Dès ce moment, le docteur avait fait venir sa vieille mère avec lui, et pour lui rendre la vie plus douce, pour se consacrer à elle et à ses malades exclusivement, il renonça à se marier. Et il était heureux ainsi, heureux de vivre pour faire du bien chaque fois que l'occasion s'en présentait, parce qu'il avait éprouvé que faire le bien porte bonheur.

A la suite, en quelques mois et l'histoire. Le général, très instruit, étonna et charma ses convives par sa grande érudition. Anna comprenait tout ce qu'il disait, et les choses les plus abstraites ou la démonstration en plus. D'un mot elle montrait le goût qu'elle avait pour les choses sérieuses. Ses remarques franches, spirituelles, enthousiasmèrent le vieux général. Il était orgueilleux d'Anna comme si elle eût été bien véritablement sa fille. Georges admirait sa cousine et l'admirait encore davantage en songeant à la différence qu'il y avait entre elle et ses sœurs, auxquelles il n'avait jamais entendu parler que chiffons et futilités.

Le dîner était excellent et les convives y firent honneur. Cependant, comme tout à une fin, il fallut se lever de table. On retourna dans la chambre de Mme de Ploërnel, qui dormait d'un profond sommeil.

—C'est surprenant, dit le docteur, et cette tranquillité dont si bien, il faut que Mlle Anna se repose toute la nuit. Elle est très fatiguée; et, je lui ordonne de se reposer à son tour.

Le général, pour donner plus de sécurité à la jeune Anne, ajouta:

—Mon domestique se connaît en maladies; il m'a soigné admirablement autrefois; il va rester, avec le gardien, auprès de Mme de Ploërnel. De cette façon, la vieille Marie ira dormir auprès de sa jeune maîtresse. Mon ami Georges va conduire Mlle Anna à son appartement.

La chambre de la jeune fille était séparée de celle de sa mère par un large couloir. Le général et Georges avaient choisi cette pièce avec intention, afin qu'Anna pût se reposer sans entendre les cris de la folle. Il y avait une seconde chambre, communiquant avec celle d'Anna, destinée à sa servante.

Celle d'Anna était une ravissante retraite de jeune fille, toute tendue d'étoffe de soie légère, avec de jolis meubles en bois laqué; quelques pastels de maîtres et des bibelots très coquettement la décoraient.

—Je suis que cette [illegible] nous deviendra tranquilles, dit Georges, qui avait accompagné sa cousine jusqu'à la porte. Le docteur est satisfait de ce malade, et il espère pouvoir répondre, bientôt de la guérison.... Bonsoir, Anna, Bonsoir, Marie, et à demain.

La jeune fille tendit la main à son cousin, qui y déposa un long et tendre baiser. Troublement, elle lui dit bonsoir à son tour et se retira aussitôt.

Avant de regagner Paris, le général, Georges et le docteur étaient convenu. Le docteur insista pour que deux spécialistes lui fussent adjoints en vue d'une consultation. Il tenait ainsi à mettre sa responsabilité à couvert et à hâter, si c'était possible, la guérison tant souhaitée de la malade.

Georges et le général ne pouvaient qu'approuver ce projet. On laissa au docteur libre de s'adjoindre ceux des aliénistes en renom qui lui inspireraient le plus de confiance et d'arrêter, sur leur avis, le mode de traitement qui conviendrait le mieux.

XIX

Bien que Georges eût évité d'apprendre sa mère, M. de Marcilly, après le départ de son fils, se souvint des alliances dont les dames de Ploërnel avaient été l'objet chez lui. Instinctivement, il se demanda si sa femme et ses filles n'avaient pas été pour quelque chose dans l'affreux malheur survenu.

Toujours en lutte avec ses dernières, M. de Marcilly avait pris le parti de vivre en dehors des siens et de ne se rencontrer avec eux qu'aux heures des repas. Cherchant un refuge dans le travail, il vivait sans cesse absorbé par les chiffres et les combinaisons. Grâce à son sens pratique, à la sagesse de ses opérations, à sa droiture commerciale, il s'enrichissait chaque jour davantage; mais les satisfactions qu'il recevait de ce côté ne compensaient pas l'amertume causée par le vide de ses affections.

Ce qu'il eût aimé par-dessus tout, c'était la vie de famille dans un intérieur calme et affectueux de toutes les tendresses dont sa femme et ses filles auraient chaque jour la douceur et l'animation. Ah! pourquoi ses filles ne ressemblaient-elles pas à cette douce Anna, sa nièce, qu'il n'avait fait qu'entrevoir, et chez laquelle il était aisé de discerner tant de bonnes qualités? Et maintenant quel épouvantable malheur venait fondre sur cette enfant, si belle et si seule, à l'âge où la vie n'est qu'un enchantement pour une jeune fille! Mais cette catastrophe soudaine, comment se l'expliquer? comment était-elle venue? qui l'avait provoquée?

—On me cache quelque chose, pensait M. de Marcilly. Georges n'a pas voulu tout me dire; il y a peut être un mystère là-dessous que je veux démêler. Si mon fils ne tombe pas sur ses pensées, ainsi que je lui ai recommandé de le faire, c'est qu'il y aura un empêchement moral qu'il est de sa dignité de connaître. J'irai moi-même m'en informer auprès d'Anna; en même temps, je prendrai les dispositions que nécessite l'état de sa malheureuse mère. Qui m'eût dit que celle-là deviendrait folle! Elle si douce, si bonne; elle si calme; si résignée!....

De son côté, Mme de Marcilly est tout aussi préoccupée et nerveuse que son époux son mari. La tentative de M. de Penthriand, que lui a révélée Georges, a été un coup cruel pour ses joies et ses illusions. Elle en sent une envie démesurée de lui exprimer tout son mépris pour un tel procédé, quand il viendrait, selon sa coutume, faire sa cour à sa fiancée; mais un sentiment de prudence lui crie de s'abstenir à cet endroit. Ne faut-il pas attendre le désespoir de Marie, lui épargner les crises auxquelles elle est sujette?

La maladie de sa belle-sœur est une source non moins vive de tourments pour Mme de Marcilly. Si Anna accepte l'invitation qu'on lui a faite, comment Marie et Irma supporteront-elles sa présence sous le même toit? Ne serait-il pas bon de les préparer à ce voisinage et de prévenir quelque nouvelle explosion de jalousie?

Au résumé, Mme de Marcilly ne s'avoue en aucune façon qu'elle a fait beaucoup de mal et qu'elle doit le réparer. Non, elle se retranche dans son égoïsme pour se plaindre elle-même et déplorer la situation où elle se trouve. Selon toute probabilité, Georges va arriver avec sa tante et sa cousine, il n'y a donc pas de temps à perdre. Mme de Marcilly fait un effort sur elle-même et se décide à aller prévenir ses filles.

Irma et Marie, toutes deux, étendues paresseusement sur leurs chaises longues, lisent la Vie Parisienne et le Gil Blas; de temps en temps, elles interrompent leur journal pour causer.

Marie est de bonne humeur et prend des poses languissantes; elle laisse espérer à Irma que, dans le salon de Penthriand, auquel elle va apparaître, elle trouvera pour sa sœur un homme d'une naissance égale à celle de Gontran, et que toutes deux bientôt appartiendront à la haute noblesse.

—Dès que je serai mariée, dit Marie, nous irons passer notre lune de miel au château de Gontran. On nous recevra comme les seigneurs du pays, on dressera des arcs de triomphe; les jeunes filles jetteront des fleurs sur notre passage; on prononcera des discours, et le soir nous donnerons un souper et un bal à nos fermiers. Il n'y a que la noblesse qui vaille vraiment quelque chose....

Mme de Marcilly, en entrant, interrompit ce colloque.

—Vous paraissez joyeuses, mes enfants, dit-elle, et vous êtes loin de vous douter de la triste qui nous arrive.

—Cela ne concerne en rien M. de Penthriand, au moins! interrogea impétueusement Marie.

—Non, rassure-toi, il s'agit de ta tante de Ploërnel. Elle est devenue folle, folle à lier. Les voisins ne voulaient pas supporter ses cris et ton père a chargé Georges d'aller chercher ta tante et ta cousine pour les installer dans le pavillon inhabité de notre maison.

—Mon père est encore plus fou que Mme de Ploërnel! s'écria Marie. S'il veut faire de la générosité, qu'il fasse soigner cette femme dans une maison de santé; notre hôtel n'est pas un hôpital.

—Enfin, ma mère, dit à son tour Irma, vous êtes maîtresse chez vous; mon père n'a pas le droit de nous imposer une folle. Et, d'un autre côté, Anna viendrait avec nous, mangerait à notre table?.... Avez-vous songé à tout cela?

—Ma sœur a raison, reprit Marie, Anna est une coquette qui a déjà failli me faire rompre mon mariage; si elle se retrouve tous les jours en présence de M. de Penthriand vous verrez que ce sera quelque nouvelle histoire. Dites à mon père que vous ne voulez pas recevoir votre belle-sœur et qu'il n'est plus à insister à cet égard.

Mme de Marcilly ne se dissimulait pas que les craintes de Marie avait un certain fondement, mais comment renvoyer les dames de Ploërnel si elles arrivaient avec Georges? Son embarras était grand; elle ne savait à quel saint se vouer.

M. de Penthriand, heureusement, vint faire diversion et coupa court aux lamentations de Marie et d'Irma. Mme de Marcilly, malgré ses griefs, trouva qu'il ne pouvait intervenir plus à propos.

Le beau de Gontran est des plus corrects; son œillet blanc à la boutonnière lui donne un air de jeune beau tout à fait intéressant. Marie se soulève de sa chaise et contemple son fiancé avec ravissement. Et d'un ton d'enfantine mutinerie, elle le gronde tendrement:

—Vous arrivez tard, aujourd'hui. Dites-moi vite la cause, afin que je ne vous fasse pas une scène de jalousie.

—Jalouse, ma chère amie, quand je suis le plus heureux des hommes, je vous dédie bien de l'être. Je vous jure une fidélité telle, qu'il vous sera impossible de douter de ma tendresse. Je n'aurai, du reste, aucun mérite à cela, car je vous aime profondément et depuis longtemps.

—Et cependant, dit Marie, je n'ai pas oublié votre brusque départ un jour....

—Enfant que vous êtes!.... C'était encore une preuve de mon amour exaspéré contre votre fortune qui me semblait être un obstacle à mes vœux. Furieux de ne pas être compris de vous, j'essayai ce jour-là de reprendre possession d'un moi qui ne m'appartenait plus, et ce fut en vain. Quand je vous ai vue prendre au tragique l'action banale d'offrir mon bras à votre tante, j'éprouvai une joie délirante, car je compris alors que vous m'aimiez aussi, puisque vous aviez daigné être jalouse de cette petite poupée nulle et insignifiante.

Marie était dans le ravissement, mais Mme de Marcilly était effrayée de l'hypocrisie de son futur gendre.

—Le misérable! murmurait-elle. Si Georges ne m'avait assuré avoir lu sa lettre et avoir porté lui-même la réponse de ma belle-sœur à un bureau de poste, je croirais vraiment qu'il est sincère et je prendrais pour mon argent comptant toutes les fadaises qu'il débite. Comment ne pas trembler pour l'avenir de ma pauvre enfant? J'aurai ma revanche. Il épousera Marie, mais il ne disposera pas de la dot, et le jour du contrat je jouirai à mon tour de la déception qui attend ce bel enjôleur.

—Savez-vous, monsieur de Penthriand, ce qui nous pend à l'oreille? dit Irma.

—Quoi donc? demanda Gontran.

—Ma tante de Ploërnel est devenue folle, et mon père veut la recueillir dans notre maison.

—Mme de Ploërnel folle! s'écria Gontran, absourdi par cette nouvelle. Comment cela est-il arrivé?

—Il paraît que les causes ne lui ont pas manqué, reprit d'un air piqué Mme de Marcilly, qui grillait de lancer une notice à son gendre. Ce sont des lettres anonymes qui sont la cause de sa maladie.

En disant ces mots, Mme de Marcilly regardait fixement Gontran.

Celui-ci pâlit. Marie n'avait pourtant aucun soupçon, mais sa mère avait dans sa physionomie une expression de sarcasme qui le fit réfléchir. "Saurait-elle quelque chose?" se demanda-t-il. Il prit d'audace, et se rangeant à l'opinion qui devait être celle de sa fiancée, il répondit:

M. de Marcilly n'a sans doute pas réfléchi aux dangers que présenterait un semblable voisinage. On ne garde d'habitude d'ouvrir à deux battants ses portes aux gens atteints de folie. Les cris des fous sont lugubres, et sensible et nerveuse comme l'est Mlle Marie, je trouve bien imprudent de l'exposer à des émotions qu'on pourrait lui éviter.

Les heures s'écoulaient et Georges ne revenait pas. L'heure du dîner sonne; Georges n'était pas encore rentré. Que se passait-il donc là-bas? L'inquiétude s'empara de Mme de Marcilly.

—On aurait prouvé qu'on accepte, pensait-elle. On attend sans doute que la voiture soit venue pour transporter la folle. Décidément, la mauvaise chance me poursuit.

A table, M. de Marcilly s'informa si l'on avait des nouvelles de Georges.

Sa femme lui exprime alors la crainte que son fils n'eût attendu la nuit pour amener Mme de Ploërnel.

—Vous désirez donc qu'Anna soit notre ingénieuse?

—Certes! et pour beaucoup de raisons qui ne sont venues après le départ de notre fils.

—Lesquelles?

—Il se prudent pour nos filles, je vous le demande, d'avoir une folle chez nous? Elles sont nerveuses, et Mme de Ploërnel peut les épouvanter.

(A continuer.)